

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 5 décembre 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 5 décembre 2016, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire
M^{me} Hélène Gagnon, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
Yanick Baillargeon, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

Sont absents :

MM. Michel Simard, conseiller
Marc Perron, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 NOVEMBRE ET DU 21 NOVEMBRE AJOURNÉE 2016
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
 - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Avis de motion règlement de taxation
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Calendrier des séances régulières du conseil municipal en 2017
 - 8.2 Budget 2017 :
 - 8.2.1 Service incendie Saint-Félicien – Saint-Prime – La Doré
 - 8.2.2 Corporation Transport adapté secteur Ashuapmouchouan inc.
 - 8.2.3 MRC Domaine-du-Roy

- 8.3 Fondation du Centre de santé et de services sociaux Domaine-du-Roy : Contribution financière
- 8.4 Avis de motion règlement 2016-006 Abrogation des règlements traitant du Programme de revitalisation

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. VOIRIE

- 10.1 Déneigement/entretien routes 155 et 167

11. SERVICES PUBLICS

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Vente de terrain : Autorisation de vente lot 4 595 471

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Marche de Noël : Autorisation d'utilisation de la voie publique

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 19 DÉCEMBRE APRÈS LA SÉANCE SPÉCIALE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2016-12-194

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2016-12-195

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 7 novembre 2016 tel que présenté.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2016-12-196

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 NOVEMBRE AJOURNÉE 2016

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 21 novembre ajournée 2016 tel que présenté.

POINT 4.1

Le 23 novembre, j'ai participé à la rencontre pour l'adoption du budget de la MRC Domaine-du-Roy et à l'élaboration de la résolution pour la demande d'amélioration de l'entretien de la route 155. Le 25 novembre, j'ai participé à deux rencontres à Québec pour la création d'un regroupement des collectivités forestières avec la FQM et l'UMQ afin de favoriser les dialogues avec le Gouvernement en lien avec le rétablissement du caribou forestier, la limite nordique et l'entente du bois d'œuvre avec les États-Unis. J'ai également rencontré le Conseil des industriels forestiers du Québec et le sous-ministre du Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs en lien avec ces sujets. Le 29 novembre, j'ai participé à une rencontre avec la Corporation du Moulin des Pionniers inc. pour la promotion touristique future. Le 4 décembre, j'ai participé à la Guignolée. Le maire mentionne que nous avons 41 nouveaux arrivants et 17 naissances pour 2016.

POINT 4.2

Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de novembre selon leurs différents domaines d'intervention.

Yanick Baillargeon a participé aux rencontres de la Municipalité et à la Guignolée qui fut un grand succès.

Yoland Bau a participé à la rencontre du Syndicat des producteurs de bois.

Hélène Gagnon a participé à la Guignolée, à une rencontre de Services et qualité de vie. Elle donne des informations concernant l'Oasis des Peupliers. Elle invite la population à participer à la marche de Noël.

Pierre-Paul Lalancette a participé aux rencontres de la Municipalité et à la Guignolée.

POINT 4.4

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 4.3

RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie et des heures travaillées.

Comptes

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2016-12-197

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats complémentaire du mois de novembre 2016 de la Municipalité au montant total de 15 412.35\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

| | |
|--|-----------------|
| - Municipalité de la Paroisse de La Doré | 14 118.99\$ |
| - Complexe sportif | 1 163.01\$ |
| - Centre des Loisirs | <u>130.35\$</u> |
| | 15 412.35\$ |

RÉSOLUTION 2016-12-198
ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de novembre 2016 de la Municipalité au montant total de 77 941.28\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

| | |
|--|-----------------|
| - Municipalité de la Paroisse de La Doré | 63 761.57\$ |
| - Complexe sportif | 9 893.74\$ |
| - Centre des Loisirs | 3 671.67\$ |
| - Bibliothèque Gilbert-Langevin | <u>614.30\$</u> |
| | 77 941.28\$ |

POINT 5.2
RÉSOLUTION 2016-12-199
AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE TAXATION

Un avis de motion est donné par Yoland Bau que lors d'une prochaine séance, un règlement sur les taux de taxation 2017 sera adopté. Le projet de règlement sera présenté ultérieurement aux membres du conseil municipal. Une dispense de lecture est demandée.

POINT 6.0
RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE NOVEMBRE 2016

Le résumé de la correspondance du mois de novembre 2016 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie des dites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique. Un ajout devra être fait en lien avec le retour par Postes Canada de la correspondance adressée à Greenpeace en lien avec les demandes d'accès à l'information.

POINT 7.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1
RÉSOLUTION 2016-12-200
CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2017

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte le calendrier, ci-après mentionné, relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal pour 2017, qui débiteront à 20h:

| | | |
|-------------------|---------------------------|---------------------|
| lundi, 16 janvier | lundi, 6 février | lundi, 6 mars |
| lundi, 3 avril | lundi, 1 ^e mai | lundi, 5 juin |
| lundi, 10 juillet | lundi, 21 août | lundi, 11 septembre |
| lundi, 16 octobre | lundi, 13 novembre | lundi, 4 décembre |

Qu'avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale conformément à la loi qui régit la Municipalité.

POINT 8.2.1
RÉSOLUTION 2016-12-201
BUDGET 2017 : SERVICE INCENDIE SAINT-FÉLICIEN – SAINT-PRIME – LA DORÉ

CONSIDÉRANT la nécessité d’avoir un service de protection incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le budget 2017 du Service incendie Saint-Félicien-Saint-Prime-La Doré pour un budget total de 1 057 784\$ et une participation financière de la Municipalité de la Paroisse de La Doré de 91 498\$.

POINT 8.2.2
RÉSOLUTION 2016-12-202
BUDGET 2017 : CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ SECTEUR
ASHUAPMOUCHOUAN INC.

CONSIDÉRANT la résolution 2015-12-239 ;

CONSIDÉRANT l’importance de faciliter le transport aux citoyens de La Doré et que ce service est essentiel pour certaines catégories de population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte les prévisions budgétaires 2017 au montant de 354 000\$ du Transport Adapté secteur Ashuapmouchouan inc. à et autorise le versement de la contribution de 8 007\$ payable 25% dès janvier 2017 soit 2 002\$ et le solde selon le résultat de l’analyse demandée.

POINT 8.2.3
RÉSOLUTION 2016-12-203
BUDGET 2017 : MRC DOMAINE-DU-ROY

CONSIDÉRANT le budget de la MRC Domaine-du-Roy ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré doit assumer ses quotes-parts ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le budget 2017 de la MRC Domaine-du-Roy pour un budget total de 10 617 831\$ et une participation financière de la Municipalité de la Paroisse de La Doré de 268 064\$.

POINT 8.3
RÉSOLUTION 2016-12-204
FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DOMAINE-DU-ROY : CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la participation financière de la Municipalité de La Doré dans la campagne de financement de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux Domaine-du-Roy 2017, et ce, pour 0.50¢ per capita pour une somme totale de 709.50\$ (1 419 x 0.50\$).

POINT 8.4
RÉSOLUTION 2016-12-205
AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2016-006 ABROGATION DES RÈGLEMENTS
TRAITANT DU PROGRAMME DE REVITALISATION

Avis de motion est donné par Hélène Gagnon que lors d'une prochaine séance, un règlement abrogeant tous les règlements touchant le Programme de revitalisation sera adopté. Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil municipal. Une dispense de lecture est demandée.

POINT 10.1

RÉSOLUTION 2016-12-206

DÉNEIGEMENT/ENTRETIEN ROUTES 155 ET 167

CONSIDÉRANT QUE les routes québécoises sont des infrastructures vitales aux plans économique et social;

CONSIDÉRANT QUE les routes 167, 169 & 155 constituent un corridor majeur qui supportent la création des richesses nationales;

CONSIDÉRANT la valeur économique des différentes ressources et services qu'elles soutiennent;

CONSIDÉRANT leur contribution au produit intérieur brut (PIB);

CONSIDÉRANT les droits et taxes que leurs utilisateurs apportent aux différents paliers gouvernementaux et à leur trésorerie;

CONSIDÉRANT les effets structurants des ressources transportées et des services que ces voies supportent dans les métropoles, les capitales et à l'exportation;

CONSIDÉRANT l'équité économique que le réinvestissement procure là où est générée la richesse;

CONSIDÉRANT la sécurité des camionneurs et des usagers;

CONSIDÉRANT les effets d'un entretien inadéquat sur la fréquentation des commerces, le tourisme et les coûts du transport ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yolande Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de mettre en place des activités d'entretien et de dégagement appropriées pour toutes ces routes de convergences économique, sociale et communautaire ;
- que la Municipalité de la Paroisse de La Doré apporte son soutien au regroupement des usagers dont les camionneurs ;
- que copie de la présente soit acheminée au Premier ministre du Québec et député de Roberval, au député de la Mauricie, aux villes de Chibougamau, Chapais, La Tuque et Trois-Rivières.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2016-12-207

VENTE DE TERRAIN : AUTORISATION DE VENTE LOT 4 595 471

CONSIDÉRANT la résolution 2007-06-126 intitulée « Vente de terrains résidentiels » ;

CONSIDÉRANT la proposition d'achat de madame Danielle Martel et monsieur Jacques Dubois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la vente du lot 4 595 471 à madame Danielle Martel et monsieur Jacques Dubois pour la somme de 1 000\$, plus les taxes applicables. Les frais de contrat, les frais de notaire, de cadastrage et d'arpentage, si nécessaire, sont à la charge des acquéreurs. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents nécessaires.

POINT 14.1

RÉSOLUTION 2016-12-208

MARCHE DE NOËL : AUTORISATION D'UTILISATION DE LA VOIE PUBLIQUE

CONSIDÉRANT le besoin par les organisateurs de la marche de Noël 2016 d'utiliser la voie publique pour la tenue de la marche annuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise les organisateurs de la marche de Noël 2016 à utiliser la voie publique pour la tenue de la marche annuelle prévue pour le 23 décembre 2016. Des demandes seront également adressées à la brigade incendie de La Doré ainsi qu'à la Sûreté du Québec pour une assistance de sécurité.

POINT 15.1

RÉTABLISSEMENT DU CARIBOU FORESTIER

En 2005, le Gouvernement a déposé un plan de rétablissement du caribou forestier. Suite à une demande d'accès à l'information, nous avons obtenu les études du Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs sur la population de caribou forestier dans les secteurs de protection visés. Ce dernier démontre que la population a augmenté dans ces secteurs. Il semblerait que la population ne diminue pas mais augmente après les coupes forestières en raison de la présence de nouveaux nutriments dans ces secteurs. Nous avons donc discuté de cette situation avec le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs en lui demandant pourquoi les coupes forestières devraient être contrôlée si cela ne nuit en rien au rétablissement du caribou forestier.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0

RÉSOLUTION 2016-12-209

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 19 DÉCEMBRE 2016 APRÈS LA SÉANCE SPÉCIALE

À 20h55, il est proposé par Yoland Bau d'ajourner la présente séance au 19 décembre après la séance spéciale.

Jacques Asselin,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale

Questions